

Comité Directeur LAURACO

Mardi 17 mars – 17h50-21h

Présentiel

Présents : Laurent Dechavanne, Gaëlle Chevalier , Evelyne Camarroque, Bernard Dahy, Jean-Claude Ragache, François Gintzburger, Lucas Toulrier-Ancian, Sébastien Rora.

Excusé : Pierrick Merino

Retour sur AG

Laurent donne la parole aux membres du CD pour entendre leur ressenti.

Jean-Claude pense que la proposition d'Eric Perrin de revisiter le projet sportif n'est pas inintéressante, ce peut être soit de nouvelles actions, soit réorienter certaines actions pour mieux utiliser nos finances comme l'on suggéré certains représentants présents.

Laurent se pose la question de la temporalité du projet, le fonctionnement du comité traite souvent les questions de court terme alors qu'ici le travail porte sur le long terme.

Sébastien résume les débats de l'AG en faisant remarquer que la ligue dispose d'une réserve financière conséquente et que le reste à charge pour les familles du groupe ligue est trop important. Deux solutions pour répondre à cette remarque, soit on diminue ce reste à charge soit on lance un nouveau projet.

Evelyne et François font remarquer que depuis plusieurs années les clubs et les CD estiment que la ligue ne les aide pas assez.

Jean-Claude propose de mieux utiliser le savoir-faire de nos salariés pour accompagner les clubs et les CDCO. Il a travaillé à des propositions en utilisant l'opportunité du départ de David Barranger.

Plusieurs membres du comité directeur sont très surpris du fait que le rapport moral du président ait été adopté à une forte majorité alors que le bilan financier (adopté à une courte majorité) est le reflet de l'action de l'ensemble du comité directeur sur l'année et pas seulement le bilan du trésorier. Laurent précise qu'il n'est pas surpris, il prend cela comme une invitation à revoir notre manière de financer nos actions.

Laurent pense qu'il serait bien de travailler en binôme pour les finances, Bernard précise qu'il travaille en binôme avec Evelyne.

Gouvernance

Plusieurs membre du CD rappellent que l'AG a modifié les statuts de la Ligue concernant la gouvernance et demandent un débat sur ce point qui n'a pas été traité lors du dernier CD.

Jean-Claude rappelle son attachement à une gouvernance collégiale, qu'elle soit statutaire ou de fait. Notamment en regard de l'année écoulée qui n'a pas été sans problème. il remarque que certaines décisions ont été prises sans consultation du CD, notamment à titre d'exemple dernièrement concernant le dossier de demande de subventions investissement et fonctionnement déposé à la Région par le président sans en informer les membres du CD. JCR ayant été contacté par la Région sur un dossier concernant les ELO, pour lequel il n'avait aucune information.

Laurent souhaite une définition claire de ce qu'est une gouvernance collégiale, rien n'est défini à ce jour. Concernant l'exemple, il est étonné de la remarque puisque Bernard a déposé le dossier de subvention du Raid sans consultation non plus et personne n'a fait de remarque.

Bernard précise que la demande de subvention pour le Raid n'est ni de l'investissement ni du fonctionnement, il s'agit d'un dossier « manifestations sportives » récurrent d'année en année, seules changent les dates et les lieux.

18h46 : Laurent prend la décision de quitter la réunion sans s'expliquer sur ce départ.

Poursuite de la réunion / A l'unanimité les membres présents décident que des points de l'ordre du jour doivent être traités et souhaitent poursuivre la réunion. Ils estiment que le sujet de la gouvernance doit être repris en présence de Laurent. Les présents expriment cependant qu'ils sont favorables à une gouvernance collégiale.

Débat sur les demandes de subventions faites par le président.

- Groupe Ligue : la demande faite par Laurent portait sur le financement d'un référent technique professionnel sur l'ensemble des stages.

Lucas précise que contact pris avec Isia Basset, elle n'interviendra que lorsque le besoin s'en fera sentir, en aucun cas elle ne sera embauchée systématiquement.

- ELO : la demande faite par Laurent, d'un montant de 3000€, ne reflète pas l'impact de cette action au sein de la ligue.

Demande aide à l'emploi pour Yona Jacquemin

Dossier à remplir. Bernard préremplit le document puis le diffuse au comité afin que chacun puisse compléter.

Dotation sur les podiums

Proposition de Sébastien et Laurent de modifier les dotations.

	Pédestre		VTT/Ski	
Sprint	150€	18 catégories	200€	22 catégories
		= 54 personnes		= 66 personnes
Nuit	250€	32 catégories		
		= 96 personnes		
Mass start			200€	22 catégories = 66 personnes
Moyenne distance	250€	32 catégories	200€	22 catégories
		= 96 personnes		= 66 personnes
Longue distance	250€	32 catégories	200€	22 catégories
		= 96 personnes		= 66 personnes
Club	100€	1 catégorie	100€	1 catégorie
		= 18 personnes		= 12 personnes
Final	1000€ pour le pédestre / 900€ pour le VTT/Ski			

Un avenant aux tarifs 2026 est **voité à l'unanimité** et applicable rétroactivement.

Pour bénéficier de cette aide, quelques règles doivent être respectées :

Le versement est soumis à la fourniture des factures et, obligatoirement, de photos des podiums montrant clairement les visuels (Banderoles...) de la Région et de la Ligue.

Les récompenses devront être "éco-responsables" (produit locaux, bon d'achats...)

Les salariés – fiches de postes

Proposition d'accepter la demande de David Barranger de rupture conventionnelle à compter du 31 juillet 2026.

Adopté à l'unanimité

Jean Claude après travail avec l'équipe des salariés pense que le départ de David Barranger, conjugué à l'arrivée de Yona Jacquemin et à la nomination de Laure Carra comme référente d'équipe est l'occasion de repenser la fiche de de poste de chargé de développement du remplaçant de David Barranger. Ceci dans le cadre plus général des missions de l'équipe.

Cette évolution peut être motivée d'une part par un ralentissement des projets d'aménagement d'ELO sur la Région et l'opportunité de couvrir d'autres missions.

L'évolution pourrait être la mise en place d'un **réfèrent de développement régional** avec pour missions :

1°/ Accompagnement de projets d'ELO sur la Région : enjeu économique et de couverture de la masse salariale.

2° / Accompagnement auprès des CDCO de la démarche fédérale de recensement et de labélisation des équipements permanents de CO en lien avec le chargé de développement fédéral.

3°/ Co animation avec un élu d'un groupe de travail sur le thème de la carte premier support du développement territorial : avec en sous thèmes

- Explication des droits attachés aux cartes et problèmes posés par le non-respect de ces droits. Question de la génération spontanée numérique de cartes.
- Validation des cartes produites régionalement auprès de la FFCO (actuellement géré par Jean-Claude et Laure).
- Formation cartographie délégué et suivi des formés.

4°/ Mise en place d'une mission de référent technique territorial sur les organisations d'évènements. Notamment sur les aspects réglementaires d'autorisations et d'accès aux terrains de jeu.

- Maîtrise des procédures et des dossiers de demande d'autorisation.
- Constitution d'un fichier régional en lien avec les CDCO d'organismes et de responsables ad hoc à contacter.
- Lobbying auprès de ces organismes.

Propositions et échéancier :

- **1° / Création d'un groupe de travail réunissant les 3 salariés et deux élus.**

Deux réunions : semaines 13 et 15.

- 2°/ Redéfinir les trois fiches de poste en fonction des éléments ci-dessus.
- 3°/ Élaborer une annonce de recrutement pour le poste chargé de développement avant le 20 avril.
- 4°/ Présentation au CD des conclusions du groupe de travail en présentiel semaine 16.
- 5°/ Edition de l'annonce de recrutement semaine 17.
- 6°/ Clôture de réception des candidatures le 30 mai.
- 7°/ Jury de recrutement semaine 23.
- 8°/ Embauche souhaitée mi-juin. Pour un tuilage de 5 à 6 semaines.

Cette proposition est validée à l'unanimité des présents. Gaëlle, Evelyne, Bernard et Jean-Claude sont volontaires pour participer à ce travail.

Femmes Dirigeantes

2 axes retenus :

- Détailler les tâches, Yona prépare des questions pour les postes de président, secrétaire, trésorier à poser sous forme d'interviews.
- Présenter les femmes engagées de la ligue AURA

Formation

Nous avons eu 14 réponses au questionnaire envoyé. Une relance a été faite.

Réunion des formateurs volontaires prévue avant l'été.

Explications sur le module initial mis en place par la FFCO.

Festival O'biwak

1975 inscrits à ce jour.

L'organisation est bien suivie par le service des sports d'Oyonnax et la comcom mais moins bien par le conseil départemental.

Tout est prêt, le lieu de départ est fixé au stade de rugby Charles Mathon

Une surprise attend les participants cette année.

Questions pour l'AG FFCO

- 1- Quelle est la politique de la FFCO concernant la diffusion vidéo des championnats de France ? Nous souhaiterions que cela soit inclus dans la politique de communication.
- 2- Nous souhaiterions qu'un abonnement Livebox soit pris par la FFCO.
- 3- Nous souhaiterions que le(la) GECman(woman) en charge de la course soit considéré comme un expert.
- 4- Serait-il possible de définir MeOS comme logiciel de référence (mais sans exclusivité) ceci permettrait de faciliter les formations.
- 5- Pouvons-nous avoir un point d'avancement sur les relations avec l'ONF et plus généralement sur l'accès à la forêt ?
- 6- Quels leviers pensez-vous mettre en place pour accompagner les structures déconcentrées dans la féminisation des instances dirigeantes.
- 7- Quels leviers pensez-vous mettre en place pour accompagner les structures déconcentrées dans la mise en place de mesures relatives au développement durable ?